

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle – Horticulture ornementale du 10-10-2023

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée
Date de publication	11 octobre 2023
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page 5

II. Ordre du jour

1. Validation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion précédente
2. Présentation de la recherche liée à l'horticulture ornementale au CRA-W (Marc Lateur)
3. APAQ-W : Plan d'actions 2024
4. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2024
5. Divers

III. VALIDATION DU PV DE L'AS PRECEDENTE

Le PV est validé par l'ensemble des participants

IV. PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE LIÉE À L'HORTICULTURE ORNEMENTALE AU CRA-W (MARC LATEUR)

Marc Lateur du CRA-W présente le Centre Wallon de Recherche Agronomique de Gembloux et les activités de recherche du Centre pour l'horticulture ornementale. Les activités principales sont les suivantes :



1. Filière de valorisation des collections d'écotypes wallons de saules

Fourniture aux pépiniéristes wallons de boutures de saules dont les écotypes sont vérifiés.

2. Filière sapins de Noël

Contribution à la création d'un verger à graines wallon de sapin Nordmann pour que les producteurs de sapins de Noël wallons puissent disposer de matériel 'Elite' et adapter pour la production en Ardenne

3. Filière pépiniériste forestiers

- Mise en place de la sauvegarde la diversité génétique de nos pommiers et poiriers sauvages.
- Recherche génétique forestière -> Etats des lieux & valorisation des dispositifs expérimentaux

4. Filière pépiniéristes ornementaux & fruitiers

- Sauvegarde & valorisation des anciennes variétés fruitières
- Haies multifonctionnelles
- Diversifruits : formation des élagueurs

5. Activités de services

- Guichet consultations -> service de diagnostic des maladies
- Projets de surveillance des maladies émergentes (dont ALERTSEED : évaluation du risque d'introduction de maladies via le commerce de graines de conifères)

V. APAQ-W : PLAN D' ACTIONS 2024

Isabelle Tasiaux présente les actions par catégories et propositions.
Programme horticulture non comestible.

Budget global disponible : 300.000 € (dont 190.000 € pour PHNC)

- Campagne RS (en collaboration avec les fleuristes) et site JLL
- Hortifolies
- Concours de l'Entrepreneur de Jardins de Wallonie (CEJW)
- Concours du Meilleur Jeune Jardinier (ARPH-FBEP-FWH)
- Journées « Certifruit»
- Actions spécifiques pour l'entreprise de jardins (Tous au jardin, Aywiers, GREEN)
- Campagnes Sapins



VI. ACTUALITES ET ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES POUR 2024

1. Plan de Relance Wallonie : 'Appui à l'installation horticulteurs'

À la suite de la notification de l'Arrêté, un accord de partenariat qui précise la répartition des responsabilités opérationnelles et financières a été passé entre la SOCOPRO et le CEHW car la mise en œuvre du projet est conjointe. Un appel à candidature a été lancé fin 2022 et 2 rencontres de présentation du projet ont été organisées (1 à Lesdain et 1 à Gembloux). Des contacts ont été pris avec 26 potentiels candidats. A la date limite de l'appel à candidature (3 février 2023), nous avons reçu 23 candidatures. Durant le mois de février 2023, des rencontres ont été organisées avec chaque candidat de manière à constituer un dossier complet pour le Comité de sélection (activité principale et secondaire, type de production, terres et bâtiments, matériel, débouchés envisagés, plan de rentabilité, attentes du projet et arguments du projet du candidat). Le comité de sélection (composé de 9 personnes) s'est réuni le 10 mars 2023 et a sélectionné les 10 projets. Les productions des projets sélectionnés sont :

- 4 en production d'arbres tiges ornementaux et fruitiers
- 2 en fleurs indigènes à couper
- 2 en plants forestiers et plants de haies
- 1 en sapin de Noël bio
- 1 en arbustes ornementaux en conteneurs

Pour chaque projet, une évaluation a été faite pour voir s'ils étaient éligibles à l'aide à l'installation de l'All (70.000 €). Malheureusement, seuls 2 projets étaient éligibles. 1 producteur y a renoncé car il craint de devoir la rembourser à terme faute de rentabilité suffisante. Une autre productrice (de plants de haies) a décidé de rentrer un dossier et à décliner notre appui à l'installation. Un candidat suppléant a donc été sélectionné : 1 producteur de plaçons de peuplier.

Dès la notification des résultats du Comité de sélection, les 10 candidats ont été visités et accompagnés dans leur démarche d'installation. Tous les candidats ont déjà démarré leur production à des échelles diverses. Les demandes sont donc très différentes selon le producteur : permis d'environnement, obtention du n° de producteur auprès de l'OPW, informations fiscales, aide à l'engagement de personnel, information sur le passage en société, ...). Un parcours d'accompagnement spécifique à chaque producteur est en cours et se fera jusqu'à la fin du projet (décembre 2023).

Parallèlement, un Vademecum d'installation ou de reprise spécifique à l'horticulture ornementale est en cours de rédaction. L'idée est de compiler dans un seul document toutes les démarches à faire pour démarrer une entreprise de production de plantes ornementales en Wallonie.



Un autre aspect du projet est une aide à l'informatisation et un soutien administratif des producteurs. Il est prévu de créer une application pour PC/smartphone/tablette pour répondre aux exigences administratives liées à la législation phytosanitaire. A cette fin, une convention avec l'ASBL CORDER qui possède une expertise en la matière est en cours de discussion.

Un deuxième projet pour accompagner 10 autres nouveaux producteurs est en cours de demande.

2. Répertoire 'producteurs pour communes'

Pour remédier à cela et mieux faire connaître les producteurs wallons aux communes, le Collège des Producteurs propose de réaliser, avec la collaboration de la FWH, un répertoire des producteurs wallons du secteur ornemental qui commercialisent ou pourraient commercialiser leurs plantes vers les communes. Cette brochure de +/- 80 pages reprendrait une fiche par producteur (avec photos, coordonnées et explications des spécialités du producteur), des conseils d'aménagement d'espaces verts (exemples de réalisations avec des plantes de producteurs wallons d'annuelles, de vivaces, d'arbres, d'arbustes, de plants forestiers et de plants de haies), des conseils divers (clauses à mettre dans les marchés publics, ...).

3. Certifruit

Le CRA-W et la FWH, en partenariat avec le Collège des Producteurs et le soutien de la Wallonie continuent le projet de valorisation des anciennes variétés fruitiers CERTIFRUIT. Les journées CERTIFRUIT sont programmées à l'automne.

4. Végétal d'Ici

En 2019, le Gouvernement Wallon s'est fixé comme ambition dans sa Déclaration de Politique Régionale de planter 4000km de haies et/ou 1 million d'arbres. Pour concrétiser cela, il a adopté au 1er avril 2021 le Programme Opérationnel « Yes, We Plant » décliné en 14 fiches-actions. Une de ces fiches-actions concerne la Filière d'approvisionnement de plants et la production rapide de plants wallons. Dans ce cadre, l'UAP a pu bénéficier d'une subvention pour encadre les producteurs forestiers et de plants de haies. Une charte de qualité plant wallon (local) a été développée : Végétal d'Ici. 6 pépiniéristes y ont adhéré jusqu'à présent.

VII. DIVERS

Pas de divers.



LISTE DES PARTICIPANTS

Producteurs

Pascal COLOMB
Jean-Charles de WITTE
Simon de WITTE
Frédéric DROEVEN
Patricia & Jean-Paul Gérard
Roland KERSTEN
Damien PUSSEMIER

Non Producteurs

Philippe DELAUNOIS (SPW)
Alain GRIFNEE (Collège des Producteurs)
Claire HOUSEN (APAQ-W)
Hélène KLINKENBERG (SPW)
Marc LATEUR (CRA-W)
Philippe MATTART (APAQ-W)
Anne SLUYSMANS (FWH)
Isabelle TASIAUX (APAQ-W)
Claude VANHEMELEN (FWH)